



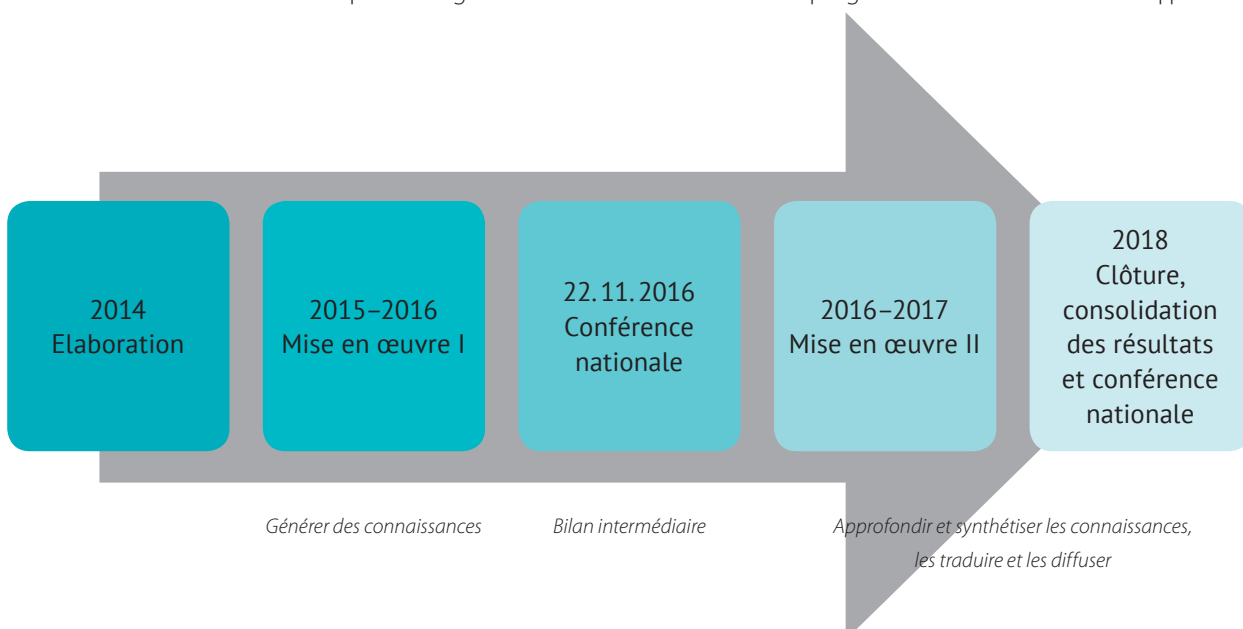
Programme national contre la pauvreté

Objectif

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté donne de nouvelles impulsions en développant les connaissances en la matière, en identifiant les mesures innovantes et en encourageant la mise en réseau et la collaboration des différents acteurs. L'objectif est de réduire la pauvreté en Suisse en créant des conditions de vie idéales pour les personnes touchées.

Etapes

L'adoption, en 2010, de la stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté et la Conférence nationale sur la pauvreté qui a eu lieu la même année ont jeté les bases du Programme national. En 2013, le Conseil fédéral a approuvé le concept du programme et a alloué 9 millions de francs à sa mise en œuvre. Depuis 2014, le Programme national contre la pauvreté, d'une durée limitée à cinq ans, est mis en œuvre conjointement par la Confédération, les cantons, les villes et les communes ainsi que des organisations de la société civile. Le programme est subdivisé en cinq phases :

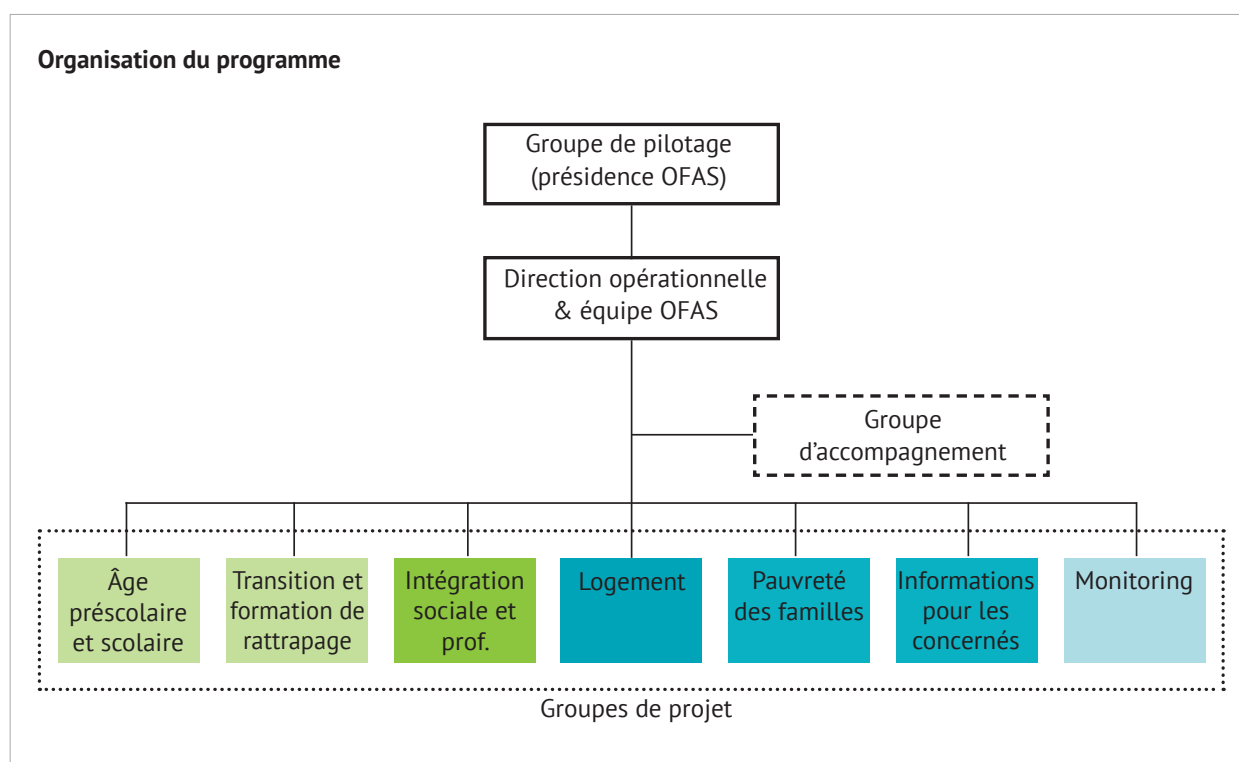


Acteurs

En 2013, le Conseil fédéral a chargé l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) de la mise en œuvre opérationnelle du programme. Celui-ci est réalisé conjointement par la Confédération, les cantons, les villes, les communes et plusieurs organisations privées.

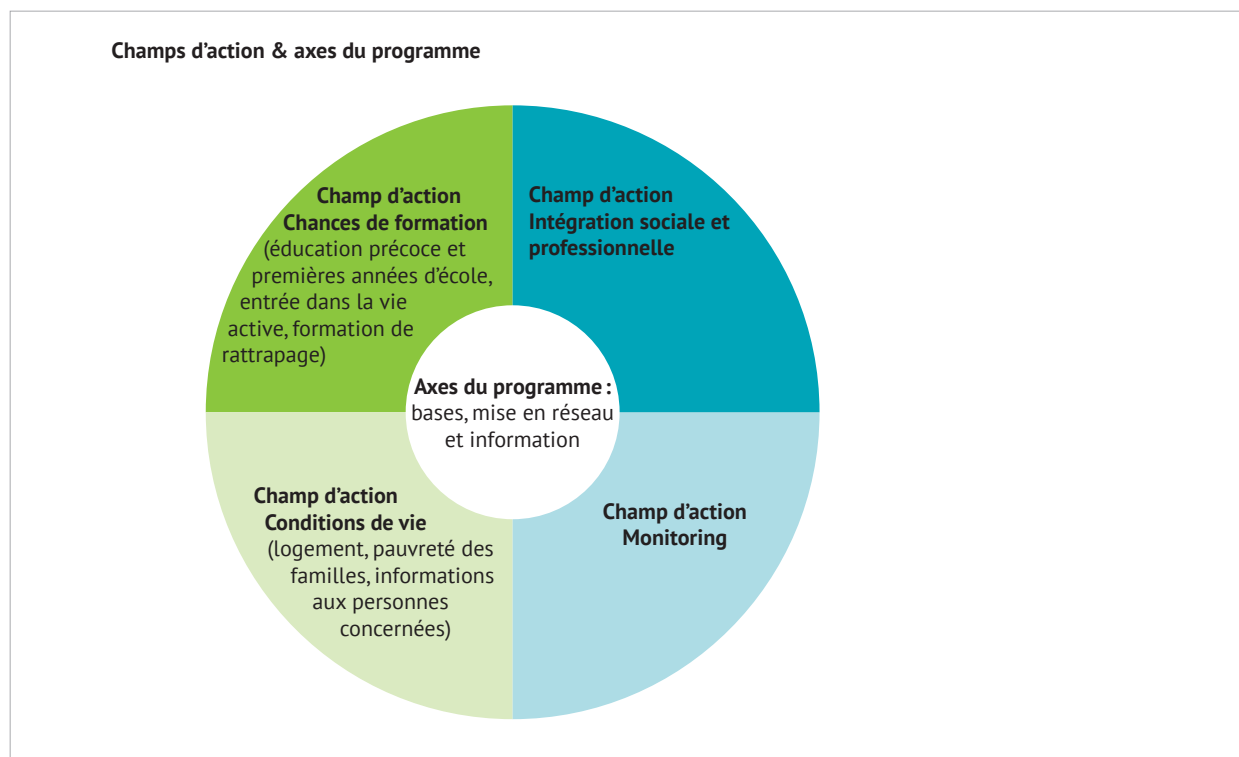
Le programme s'adresse aux acteurs responsables de la prévention et de la lutte contre la pauvreté aux plans cantonal et communal, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales et aux partenaires sociaux actifs dans le domaine.

Le groupe de pilotage est l'organe central sur le plan stratégique. Le groupe d'accompagnement fonctionne comme groupe consultatif et est garant du professionnalisme du programme; il formule également des recommandations quant aux adaptations nécessaires. Les échanges avec les experts de terrain ont lieu au sein des différents groupes de projet, qui traitent chacun une thématique précise. Ces groupes se penchent sur les principales questions qui se posent dans la pratique pour élaborer une base de connaissances et évaluent les recommandations fondées sur les études scientifiques récentes.



Thèmes

Le contenu du programme met l'accent sur quatre champs d'action :



Dans ces champs d'action, le programme améliore et diffuse les connaissances destinées aux acteurs de terrain, et contribue à les mettre en réseau par l'organisation et l'encouragement d'événements. Outre la mise à disposition de connaissances étayées scientifiquement dans des thématiques choisies, le Programme national contre la pauvreté accorde un soutien financier à des projets pilotes ainsi qu'à des recherches et à des évaluations propres à ouvrir de nouvelles voies de prévention dans le domaine des chances de formation.

Bilan intermédiaire

A mi-parcours du programme, dix études et guides relatifs aux quatre champs d'action ont été publiés. Vous trouverez des informations relatives aux publications, aux projets soutenus, à l'organisation du programme ainsi qu'à la pauvreté en Suisse sur le site Internet du programme, www.contre-la-pauvrete.ch (en trois langues). Parallèlement aux projets pilotes, le programme soutient également des colloques et des conférences, qui favorisent le transfert de connaissances et la mise en réseau.

D'après les échos de la pratique, le programme est bel et bien parvenu jusqu'ici à fournir les impulsions souhaitées pour la prévention et la lutte contre la pauvreté.

Partenaire:

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

S O O K Konferenz der kantonalen Sozialdirektoren und Sozialhilfekonzepte
C D A S Conférence des directeurs et directrices cantonaux des affaires sociales
C D O S Conferenza dei direttori e dei direttori cantonali delle opere sociali

 Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere

 Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associazione da las Vischnancas Svizras

CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Impressum:

Programme national contre la pauvreté
Office fédéral des assurances sociales OFAS
Effingerstrasse 20
3003 Berne
gegenarmut@bsv.admin.ch

Novembre 2016